



Trouver l'avocat de quelqu'un.

Par **Esloanne**, le **21/04/2012** à **23:05**

Bonjour,

mon copain s'est fait arrêter dernièrement, je n'ai aucune nouvelle de lui et n'arrive à avoir aucun renseignement sur son compte, on m'a conseillé de m'adresser à son avocat, mais je ne connais ni le nom ni même l'adresse de ce dernier, si c'était un avocat commis d'office ou non, et personne n'as rien voulu me dire. Ma question est la suivante, comment faire pour trouver son avocat ? Impossible de contacter de la famille étant donné qu'il n'en as pas.

Par **Tisuisse**, le **21/04/2012** à **23:12**

Bonjour,

Le demander directement à votre copain. En effet, n'étant ni mariée avec votre copain ni pacsée avec lui, vous êtes un "tiers" (une étrangère à tout lien familial) et de ce fait l'administration n'a pas à vous répondre ni à vous informer de quoi que ce soit selon le principe élémentaire de droits régissant les couples : vous ne voulez pas de la loi, la loi ne s'occupe pas de vous.

Par **Esloanne**, le **22/04/2012** à **00:35**

Merci pour cette rapide réponse. Mais comment lui demander étant donné que je n'ai aucune information sur lui, et donc aucun contact possible avec lui ?

Par **Tisuisse**, le **22/04/2012** à **06:51**

Voyez le greffe du tribunal.